



Destinataires : Directions, directions adjointes, directeurs régionaux

Expéditeurs : **Jorge Saldaña**
Coordinateur de la diversité et droits de la personne (par intérim)

Date : le 22 janvier 2025

Objet : **Rappel : SERVICE D'INTERPRÉTATION PAR TÉLÉPHONE**

Afin de faciliter la communication entre les élèves nouvellement arrivés et leurs familles, le CSAP est heureux de proposer les services d'une compagnie d'interprétation. Ce service permettra aux écoles de bénéficier d'une assistance téléphonique avec un interprète assurant la traduction entre le français et d'autres langues. Disponible jusqu'à la fin de mars 2025, ce service fera l'objet d'une évaluation avant qu'une décision concernant son prolongement ne soit prise et communiquée.

Le service d'interprétation téléphonique offre la possibilité de transmettre des messages d'une langue à une autre, facilitant ainsi la communication avec les **parents des élèves allophones**. Le CSAP a établi une entente de service avec la compagnie Multilingual Community Interpretation Services (MCIS) (www.mcislanguages.com). Ce protocole d'utilisation a été conçu pour guider les utilisateurs dans les étapes nécessaires afin de tirer pleinement parti de ce service.

La direction de l'école doit autoriser toute utilisation du service d'interprétation par téléphone.

Instructions pour utiliser le service d'interprétation par téléphone :

1. **Composez le numéro sans frais** : 1-833-865-8518.
2. **Attendez** quelques instants pour être mis en contact avec le facilitateur.
3. **Communiquez le code d'accès** : 6464.
4. Fournissez au facilitateur **votre nom et le nom de votre école**.
5. Si une **connexion tierce** est nécessaire, demandez au facilitateur de vous expliquer la procédure.
6. Si vous êtes en présence de la personne concernée, utilisez la fonction **haut-parleur** de votre téléphone.
7. L'agent à la clientèle vous informera dès que l'interprète sera en ligne.
8. **Expliquez brièvement** ce qui doit être accompli et précisez, si nécessaire, les instructions.
9. Une fois l'appel terminé, toutes les parties doivent simplement raccrocher. Le temps d'utilisation sera automatiquement enregistré.

Pour toute question ou information supplémentaire, veuillez communiquer avec Jorge Saldaña, coordonnateur de la diversité et des droits de la personne, par courriel au jorge.saldana@csap.ca ou par téléphone au 782-409-3122.

Jorge Saldaña

Coordonnateur de la diversité et droits de la personne